

désire parler de certaines observations formulées par les membres de l'opposition. Je ne pense pas du tout que ce que j'ai à dire cet après-midi soit très utile aux mineurs du Cap-Breton, et sûrement pas à la mine où j'ai travaillé et qui a fermé ses portes mercredi. Cependant, j'ai été étonné de voir un si grand intérêt chez les membres de l'opposition, qui, libéraux ou PSD, dans le passé, lorsque des instances leur étaient faites par des délégations et comités venant des régions intéressées, n'ont jamais manifesté le moindre intérêt pour ces rencontres, ni jamais assisté à ces conférences. En effet, la dernière fois que j'ai pris la parole en cette enceinte, j'ai présenté à l'honorable député de Gloucester ce qui est en somme une invitation officielle à assister à une de ces réunions, mais il a jugé bon de la laisser tomber. En dépit du manque d'intérêt antérieur, les membres qui siègent en face se sont soudainement mis à manifester un vif intérêt au sort des mineurs de charbon.

Hier, l'honorable député de Timiskaming a jugé nécessaire de faire des instances au nom d'Elliot Lake. Je suis certain qu'il s'est attiré, sans qu'il en ait eu l'intention, les bonnes grâces du chef de l'opposition en parlant ainsi, car l'honorable député qui représente la ville en question n'a pas dit le moindre mot là-dessus au cours de l'examen des prévisions de dépense du ministère des Mines et des Relevés techniques. L'honorable député de Timiskaming a dit qu'il ne faudrait pas faire un ballon politique de cette situation qui existe actuellement dans le domaine des mines. Il y a longtemps que j'ai abandonné l'illusion qu'il était possible de prendre la parole en public sans mêler la politique à cette question. Les propos que l'honorable député a tenus hier sur cette question ont confirmé ma croyance. En effet, je suis convaincu que c'est bien ce qui se produit en ce qui concerne l'opposition. Les honorables vis-à-vis en font un ballon politique. On en a eu une preuve frappante dans la question que son propre chef a posée au ministre du Revenu national, le 21 mars dernier, à propos d'une réunion à laquelle participaient les représentants des mineurs du Cap-Breton. Le caractère véritable et le but de la question ont été mis au jour lorsque le ministre a dû informer le député que la réunion qui avait l'air de tant le préoccuper avait eu lieu la veille du jour où la question a été posée. Cela démontre où se trouve l'intérêt du député; il ne savait même pas que la réunion avait déjà eu lieu.

Lorsqu'un député parle d'un autre député qui est absent de la Chambre, d'habitude, il déplore son absence. Mais je vais déroger à cette pratique en disant que je suis heureux que le député d'Essex-Est ne soit pas ici

aujourd'hui, car le comité s'est accommodé fort bien de son absence pour étudier le crédit relatif à l'Office fédéral du Charbon. Jusqu'à tout récemment, le député d'Essex-Est essayait de se poser en défenseur du mineur de charbon. Pourquoi a-t-il mis un frein à cette activité, je l'ignore, à moins que ce ne soit à cause d'un communiqué paru en première page de la *Gazette* de Montréal il y a quelques semaines, où l'on disait que le député s'intéressait vivement aux actions de la société de gaz naturel du Québec. Il s'est rendu compte lui-même, je suppose, qu'il ne pouvait plus servir deux maîtres.

Des voix: Règlement!

M. MacInnis: Le représentant de Bonavista-Twillingate nous a de nouveau servi une dissertation. Il semble que le député de Gloucester ait été relégué au second plan, qu'il ne soit plus le porte-parole officiel du parti libéral sur les questions afférentes au charbon, car on a laissé le député de Bonavista-Twillingate parler trois fois plus longtemps que lui. J'aimerais faire quelques observations sur les propos que ce dernier a tenus. Je relève d'abord la déclaration suivante qu'il a faite hier soir, comme l'atteste la page 5950 du *hansard*:

Je me joins au député pour protester contre le comportement du gouvernement et son manque de respect pour le Parlement à cet égard.

Il parlait du rapport appelé «rapport Vissac». D'après une lettre que m'a fait parvenir celui qui présidait alors l'Office fédéral du charbon—je l'ai signalé au comité hier—ce rapport n'intéressait que l'Office comme tel. On n'a jamais fait savoir au gouvernement que l'Office avait voulu, dans ce document, exposer ses vues sur le rapport de la commission Rand. Il s'agit plus ou moins d'une série de critiques dirigées contre ce rapport, et plusieurs de ces critiques, je les ai moi-même formulées. Le représentant de Bonavista-Twillingate m'a mal compris ou bien il me cite de travers en laissant entendre que le gouvernement a quelque chose à voir au rapport dit Vissac, rapport censé confidentiel et confiné à l'Office du charbon. On ne devait pas le publier, ainsi qu'en témoigne une lettre du président de l'Office. Si le rapport a tout de même circulé, comme l'indiquent les renseignements des dirigeants syndicaux, dès le début de novembre, alors je répète ce que j'ai dit hier, ce sont les membres de l'exécutif, et non pas moi, qui étaient assis dessus.

Si le rapport pouvait être utile en Nouvelle-Écosse, pourquoi ne pas l'avoir employé à cette fin?

Le député de Bonavista-Twillingate a dit qu'à partir d'une certaine date la baisse de la production du charbon s'est maintenue. Je ne me sens pas fier de devoir signaler ces